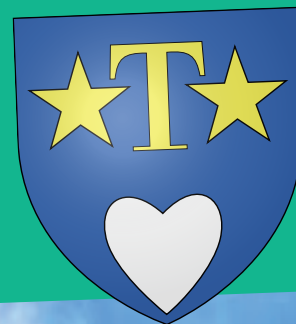


Mai 2020 - n°124

DIETWILLER

Bulletin mensuel



2020

un très bon millésime

POUR LE MIEL !

Page 7



L'épidémie n'est pas finie,
RESTONS VIGILANTS !

SOMMAIRE

Infos mairie	p.2
Conseil Municipal	p.2
Le mot du Maire	p.2
Jeunesse	p.3
Solidarité	p.4 à 5
Saviez-vous que ?	p.5 à 7
Activité	p.8
Informations pratiques	p.9 à 10
État civil	p.10
Bons gestes	p.11
Recettes	p.12
Remerciements	p.12

INFOS MAIRIE

- ▶ Les services communaux travaillent actuellement en personnel réduit.
- ▶ La mairie est fermée au public.
- ▶ Permanence téléphonique : **de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (sauf mercredis et samedis)**
- ▶ Astreinte services techniques et urgences : **03 89 26 88 88**
Pierrette Kempf : 06 83 86 00 12
Christian Frantz : 07 71 76 75 25
- ▶ Renseignements : **03 89 26 88 88**
comdiet@wanadoo.fr
- ▶ Les informations réglementaires sur la gestion de cette épidémie sont publiées sur notre [site internet](#) qui est régulièrement mis à jour.
- ▶ www.mairie-dietwiller.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Installation du Conseil Municipal, élection du Maire et de ses adjoints :

La période des élections a été fixée par le gouvernement entre le 23 et le 28 mai 2020.

A Dietwiller, les Conseillers Municipaux élus au premier tour seront installés et procéderont à l'élection du Maire et de ses Adjoints, jeudi le 28 mai à 20h. Pour des raisons de sécurité sanitaires, la réunion aura lieu à la salle des fêtes, place Allemans du Dropt.

Un dispositif dans les règles sera mis en place pour accueillir, en plus des membres du Conseil Municipal, un public de 15 personnes maximum.

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce second bulletin «Covid 19» vous informera au mieux de notre situation et vous apportera quelques bulles d'oxygène, je l'espère !

Les actions de générosité et de solidarité n'ont pas manqué : des bénévoles ont confectionné des masques pour tous les habitants, certains ont fait les courses pour leurs voisins plus fragiles, ou tout simplement, se sont inquiétés de personnes seules. Le confinement aura mis en exergue l'importance de la vie en société.

Après 2 mois d'une situation que nous n'aurions jamais imaginée auparavant, le déconfinement est lancé le 11 mai. Il demande une organisation sans faille pour nous protéger et en même temps relancer notre économie.

L'ouverture progressive de nos écoles à partir du 14 mai 2020 en est un exemple.


L'école de Dietwiller est parmi les premières à rouvrir ses portes aux enfants de personnels prioritaires et à ceux dont les parents doivent se rendre à leur travail. Un grand merci et toutes mes félicitations aux enseignants et au personnel communal. Ils ont mis en place un protocole extrêmement rigoureux pour que la sécurité sanitaire soit assurée, ceci au bénéfice des enfants et de notre économie. Je suis fier de voir que, grâce à leur persévérance et à leur collaboration en bonne intelligence, nous arrivons à ce résultat.

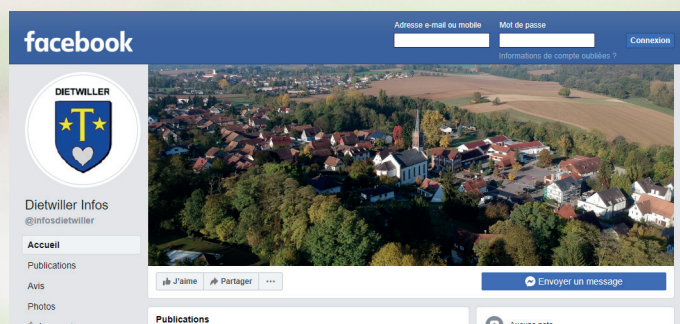
Continuons à pratiquer les gestes barrières afin de nous protéger et de préserver les autres ! Cela nous permettra d'aborder l'avenir en confiance.

Nous serons vigilants et présents chaque jour pour que la solidarité continue à être assurée à Dietwiller. Je suis entouré par mes collègues élus et par les agents communaux pour assurer la continuité de notre action.

Soyez assurés de notre engagement commun et de notre dévouement.

Votre maire, Christian Frantz

 Dietwiller a ouvert pour vous une page d'informations sur Facebook ! N'hésitez pas à la consulter !



Vous trouverez sur cette page des informations concernant la vie de notre village et de ses alentours.

Les informations concernant le coronavirus, contenues dans ce bulletin, sont celles qui sont portées à notre connaissance au jour de la publication du présent bulletin. Ces informations peuvent changer.

C'EST LA REPRISE AU VILLAGE !

Dans les écoles :



Fonctionnement entre le 14 mai et, au plus tôt, le 2 juin :

Après plusieurs réunions de travail entre les élus, les directeurs des écoles et le personnel communal, la rentrée se fera très progressivement.



Les directeurs des écoles, après avoir fait un sondage auprès des parents, ont mis en place un protocole de fonctionnement et sont en communication étroite avec les parents.



Nos agents communaux s'investissent totalement pour mettre en place toutes les protections sanitaires nécessaires à nos enfants, dans les locaux de nos écoles et du périscolaire : le matériel non nécessaire dans les salles de classe est transféré dans la salle des fêtes, l'espace est organisé afin de permettre la distanciation, etc...



Organisation du ménage et de la désinfection par les agents communaux : plusieurs fois par jour (par rotations).



Accueil des enfants des personnes prioritaires et de ceux qui doivent impérativement se rendre sur leur lieu de travail.



24 enfants sont concernés par ce dispositif à l'école élémentaire. Ils sont répartis dans deux classes de différents niveaux.



5 enfants sont concernés par ce dispositif à l'école maternelle, dans une salle de classe.



Certains ne viennent pas tous les jours, en fonction des horaires de travail de leurs parents.



Tous les enseignants sont présents à l'école.



Les enseignants continuent l'enseignement à distance, avec les enfants qui restent à domicile.



Les écoles sont ouvertes aux horaires habituels.



La sensibilisation aux problèmes de la crise sanitaire est faite par les parents d'élèves.



Tous les parents sont en lien avec l'école par mail et par le site internet de l'école. Chaque parent a un code d'accès et est informé de toutes les décisions prises concernant les modalités d'enseignement et l'avancement de la situation.



Au périscolaire :



Ouvert aux horaires habituels : de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.



Environ 20 enfants sont concernés, selon les jours.



L'accueil et la restauration se font dans le respect des normes sanitaires.



Toute l'organisation liée à la situation est assurée par l'Île aux Copains.



L'Île aux Copains a établi un protocole prévoyant le maintien de la distanciation physique, un isolement en cas de détection du virus, une désinfection totale du matériel avant usage durant les animations et que faire en cas de déplacements.



Le taux d'encadrement est de 1 pour 12 dans l'enceinte et de 1 pour 9 en cas de sorties.

Ce fonctionnement perdurera au moins jusqu'au 2 juin. Toutes les règles prescrites par l'Education Nationale sont respectées.

Personnes âgées et/ou non autonomes :

La commune se tient informée de la santé de ses aînés. Si néanmoins vous avez connaissance d'une personne ayant besoin d'aide, merci de nous le faire savoir.

Pierrette Kempf : 06 83 86 00 12
Christian Frantz : 07 71 76 75 25



Infos services séniors :

Une plate-forme téléphonique d'écoute et de conseil est mise en place pour soutenir les personnes âgées.

Téléphone : 03 89 33 79 29

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- week-ends et jours fériés : laisser un message et on vous rappellera.

Personnel prioritaire :

La branche Famille de la CAF a mis en place :

- un service de recueil des besoins d'accueil pour les enfants de 0 à 16 ans des personnels prioritaires
- le recueil de l'offre de garde d'enfants pour les établissements d'accueil du jeune enfant.

Ce service permet de mettre en relation les familles et les professionnels afin de trouver les solutions les mieux adaptées.

Si vous êtes personnel prioritaire et avez besoin de ce service, veuillez vous connecter au lien ci-dessous et remplir le questionnaire.

<https://momenfant.fr/web/guest/recensement-covid-19>



Ligue contre le cancer :

En raison de la crise sanitaire actuelle, la Ligue contre le Cancer du Haut-Rhin a décidé d'annuler sa collecte annuelle à domicile.

Vous pourrez faire vos dons en envoyant directement un chèque à la Ligue départementale. Un courrier de leur part, avec une enveloppe affranchie, devrait vous parvenir prochainement.

Vous pouvez également faire vos dons en ligne. Vous recevrez alors votre reçu fiscal par mail. Il est aussi possible d'organiser une collecte en ligne lors d'un événement spécial (anniversaire, etc...).

Ligue contre le Cancer du Haut-Rhin - 11 rue Camille Schlumberger - 68000 Colmar

<https://don.ligue-cancer.net/soutenir2019/~mon-don>

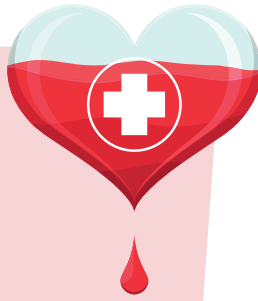
https://www.ligue-cancer.net/article/27994_organiser-une-collecte

Dons du sang :

Prochaine collecte : **le 8 juillet à Landser**

Si vous voulez donner du sang, l'Établissement Français du Sang en a besoin et reste ouvert à l'hôpital du Hasenrain pour des prélèvements.

Renseignements : 03 89 31 70 80



Vandalisme :

Il nous a été signalé des jets de pierres par des jeunes, depuis le parc de jeux de la Valbonne. La semaine dernière des carreaux et des portes vitrées de maisons alentour ont été brisés.

Afin d'encourager les jeunes à être respectueux des voisins de la place de jeux, ainsi que pour éviter le tapage nocturne et toute forme de vandalisme, nous vous encourageons à afficher votre présence, et ce, à des fins dissuasives.

Soyons des citoyens actifs !

Violences conjugales :

Si vous connaissez des personnes en souffrance, ou que vous êtes vous même victime, il est primordial de demander de l'aide.

Fédération Nationale de Solidarité Féminine :

Numéro d'écoute : 3919

Urgences : 17

Gouvernement :

Plateforme d'aide ouverte 7/7 et 24h/24, vous permet d'échanger avec des personnes spécialement formées aux violences conjugales :

<http://arretonslesviolences.gouv.fr/>

Enfance maltraitée :

Les violences sur les enfants sont généralement signalées par les enseignants. En cette période soyons particulièrement vigilants à ces maltraitances. N'hésitons pas à appeler à l'aide, si l'on est témoin, même auditif, même dans le doute, de violence sur un enfant.

Service Allo Enfance en Danger : 119

SAVIEZ-VOUS QUE ?



Attention aux arnaques !

Des personnes ou sociétés mal intentionnées essaient de profiter de la situation.

Soyez très vigilants.

- ▶ Refusez toute proposition de dépistage du coronavirus. Seules les autorités et services sanitaires sont autorisés à faire des dépistages.
- ▶ Refusez tout produit alimentaire ou non (purificateurs d'air, etc...). Toute vente est trompeuse.

- ▶ Refusez tout achat de médicament contre le virus sur internet. N'acceptez que les prescriptions de votre médecin et ce pour des médicaments vendus en pharmacie.
- ▶ De faux téléchargements d'attestation de déplacement vous demandent des informations confidentielles. Utilisez le site de la préfecture : <http://www.haut-rhin.gouv.fr/>
- ▶ Refusez de payer les amendes de confinement sur place. L'amende est toujours envoyée par voie postale.
- ▶ Ne laissez pas entrer chez vous des personnes prétextant venir décontaminer votre domicile.
- ▶ Elans de générosité : Ne faites pas de transfert d'argent avant d'avoir vérifié l'identité du professionnel et la destination du don.

Vous pouvez signaler tout contenu ou comportement illicite sur le portail du gouvernement :

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Accueil!input.action>

SAVIEZ-VOUS QUE ?

EDUCATION : BESOIN DE SOUTIEN ?

Pour les personnels :

Soutien psychologique et social

PAE (Point d'accueil et d'écoute) : **03 88 23 36 99** de 9h à 13h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi

PAS MGEN (Prévention, aide et suivi) **0805 500 005** (accessible à tous les personnels sans obligation d'affiliation) Accompagnement à caractère social : **03 88 23 36 89**

Pour les élèves et les familles :

Accompagnement à caractère social : **03 88 23 36 60**

Continuité pédagogique : **03 88 23 35 87** - continuitepedagogique@ac-strasbourg.fr

Harcèlement et cyberharcèlement : N° national : **0800 200 000** - N° académique : **03 88 23 35 10**



Maison des Adolescents :

La MDA est à nouveau joignable à compter du lundi 25 mai.

Téléphone : **03 89 32 01 15** du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

Il nous sera néanmoins possible d'accueillir les adolescents et leurs familles, sur le site de la MDA - 8 rue des Pins à Mulhouse, uniquement sur rendez-vous.

Emmanuelle ZEMB - Directrice

8, rue des Pins

68100 MULHOUSE

Tél. : 03 89 32 01 15

e.zemb@mda68.fr

<https://www.facebook.com/maisondesados68/>

Parcours Métiers :

Le service **PARCOURSMETIERS.TV** reste gratuit depuis la fin du confinement, via les liens ci-dessous.

<https://www.parcoursmetiers.tv/actualites-metiers/parcoursmetierstv>

<https://www.parcoursmetiers.tv/actualites-metiers/entraide-covid-19>

Vous pouvez accéder aux services d'aide à l'orientation et à une sélection de plus de 5000 vidéos métiers/formations créées par des jeunes et des enseignants, ainsi qu'à plus de 1000 vidéos produites par des entreprises.

PARCOURSMETIERS.TV est accessible via la plateforme du réseau des **CARIF-OREF**.

Nous vous conseillons de vous connecter avec le profil qui vous correspond (élève, enseignant, apprenti, chercheur d'emploi, parent...)

<https://www.parcoursmetiers.tv/page/8-pourquoi-creer-un-compte-sur-parcoursmetierstv>



parcoursmétiers

Vivez l'expérience !

« Cette année est exceptionnelle pour la production de miel » nous confie **Hubert Gabier**, apiculteur amateur de Dietwiller. En témoigne la nuée d'abeilles autour de ses ruches et aux alentours quand on se promène... Les apiculteurs alsaciens se rendent déjà compte de cette augmentation de production, avec des étages dans les ruches qui se remplissent plus rapidement que d'ordinaire.

H.Gabier s'est lancé dans l'apiculture il y a 3 ans et élève des abeilles pour le Rucher Ecole de Sierentz, pour lequel il est aussi moniteur. « Je produis uniquement pour ma consommation personnelle et celle de ma famille, mais cette année il y en aura bien davantage ! le surplus sera d'ailleurs donné à la Banque Alimentaire ».

Comment expliquer un si bon cru ?

Tout d'abord par **la météo clémente** depuis le début du printemps, beaucoup de soleil et des températures douces voire chaudes ont permis à la reine de beaucoup pondre « alors que l'an dernier, à cause du froid elle avait peu pondu » nous explique H.Gabier, « du coup les abeilles de printemps sont nées en très grande quantité, il y aura donc beaucoup de miel ».

Soleil et douceur ont contribué aussi au fleurissement des arbres, fruitiers notamment, que les abeilles viennent butiner.



Les abeilles fabriquent les alvéoles de miel.

Une explication plus inédite est avancée : **le confinement** y serait aussi pour quelque chose !! En effet, avec le confinement, il y a eu moins de circulation automobile, moins de circulation aérienne... La pollution a donc sensiblement baissé et une meilleure qualité de l'air, c'est bénéfique pour les abeilles.

« Avec cette baisse de la pollution, j'ai vu d'avantage d'oiseaux et d'insectes au jardin, j'ai observé le retour des sauterelles notamment » renchérit H.Gabier.

Amateurs de miel, petits et grands, vous allez vous régaler !!!

2020

un très bon millésime

POUR LE MIEL !



La Reine, marquée d'un point vert

Les abeilles sont les pollinisateurs des plantes à fleurs et à fruits de nos jardins.

Comment les protéger ? Voici quelques principes à appliquer chez soi pour lutter contre leur déclin.

- Accueillir une ruche.

On ne s'improvise pas apiculteur, on peut apprendre dans un rucher-école ou dans une association de passionnés. Une ruche est la garantie de plus belle récolte tant en quantité qu'en qualité.

- Cultiver des plantes mellifères.

Les pollinisateurs ont souvent du mal à trouver de la nourriture en fin d'été. Les plantes mellifères (telles que le thym, la lavande, le lilas..) fleurissent du printemps jusqu'à l'automne et offrent donc de la nourriture aux abeilles sur toute la période apicole.

- Installer des abris.

Accrochez en hauteur un gros morceau de bois percé de trous de différents diamètres (7mm maxi) et 6cm de profondeur. Les abeilles solitaires viendront y pondre leurs oeufs.

- Bannir l'usage de tout pesticide.

MARCHER C'EST FAIRE DE L'EXERCICE !



Pendant le confinement vous êtes nombreux à vous être promenés sur nos sentiers. Ce n'est sans doute pas vraiment du sport, mais peut-on tout de même considérer la marche comme un exercice efficace pour nous maintenir en bonne santé ?

Nous le savons, nous devons faire de l'exercice pour rester en bonne santé. L'exercice nous protège contre la maladie et le décès prématuré, tout en préservant notre mobilité et notre autonomie. Grâce à lui nous demeurons capables d'accomplir nos tâches quotidiennes.

La marche présente de nombreux avantages, s'accordent à dire médecins, kinésithérapeutes, physiothérapeutes... Tout d'abord c'est une activité qui peut facilement être pratiquée à la hausse ou à la baisse, ce qui permet de l'adapter à nos objectifs. Nous pouvons en effet facilement en changer le rythme, l'intensité ou la distance parcourue, en fonction de notre envie, de notre humeur, de notre forme, de la météo, des personnes qui nous accompagnent.



L'utilisation de bâtons nordiques (bâtons de randonnée) peut également modifier cette activité, faisant en sorte de ne plus seulement exercer les membres inférieurs. Marcher sur diverses pentes et surfaces, ou porter une charge en marchant peut ajouter de la variété et du défi à notre exercice. Il a été démontré que la marche offre non seulement de nombreux bénéfices sur le plan de la santé physique, mais qu'elle pourrait également soulager la dépression.



Enfin, le lien social, est un autre atout de cette activité physique : en marchant, nous croisons des gens, l'occasion d'échanger avec eux, de prendre des nouvelles, de faire connaissance. Alors n'hésitez pas, profitez de nos sentiers de promenades et des jolis points de vues qu'ils offrent sur notre village et notre campagne !

Le déconfinement de A à Z :

Mise à jour après décret du 11 mai 2020 - Extrait du journal MAIRE INFO

MAIRE *info*

Avions	Interdits, sauf motif impérieux, entre la métropole et les Outre-mer ou la Corse.	Mariages	Reportés sauf urgence.
Bars	Restent fermés. Réouverture possible début juin dans les départements restés verts 3 semaines.	Masques	Obligatoires dans les transports (transports publics, bateaux, avions, points d'arrêt, gares) à partir de 11 ans. Non obligatoires sur la voie publique.
Bateaux de croisière	Escale interdite dans les ports français, sauf autorisation préfectorale.	Maternelles	Réouverture le 11 mai.
Bibliothèques	Réouverture le 11 mai.	Médiathèques	Réouverture le 11 mai.
Cafés	Restent fermés. Réouverture possible début juin dans les départements restés verts 3 semaines.	Musées (petits)	Restent fermés de droit, mais peuvent bénéficier d'une autorisation préfectorale après avis du maire.
Centres commerciaux (> 40 000 m²)	Réouverture sur autorisation préfectorale uniquement dès le 11 mai, sauf en Île-de-France où ils resteront tous fermés.	Musées (grands)	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Cérémonies religieuses	Interdites. Réflexion engagée pour une éventuelle reprise avant la Pentecôte (fin mai).	Parcs et jardins	Réouverture possible le 11 mai sur décision de l'autorité compétente, uniquement dans les départements verts.
Cérémonies d'inhumation	Déjà possibles, limitées à 20 personnes.	Piscines	Restent fermées, sauf pour l'organisation des épreuves diplômantes de MNS et du BNSSA.
Chômage partiel	Prolongé jusqu'au 1er juin.	Plages	Fermeture de droit, mais ouverture possible par autorisation préfectorale sur demande du maire.
Cimetières	Ouverture au public le 11 mai.	Rassemblements/réunions	Autorisés le 11 mai, 10 personnes maximum dans les lieux publics. Réexamen de ce chiffre le 2 juin.
Cinéma	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Restaurants	Restent fermés. Réouverture possible début juin dans les départements restés verts 3 semaines.
Collèges	Réouverture progressive à partir du 18 mai dans les départements verts uniquement.	Salles de concert	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.
Commerces	Réouverture le 11 mai.	Salles des fêtes/polyvalentes	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.
Covoiturage	Encouragé. Port du masque obligatoire, pas de passager à côté du conducteur.	Sport (individuel en plein air)	Autorisé le 11 mai.
Crèches	Réouverture le 11 mai. Groupes de 10 enfants maximum.	Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)	Reste interdit, décision le 2 juin.
Écoles élémentaires	Réouverture le 11 mai.	Sport (compétitions professionnelles)	Fin de la saison, reprise en septembre au plus tôt.
Ehpad	Pas d'assouplissement le 11 mai.	Taxis	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Festivals	Plus de 5 000 personnes : interdits jusqu'en septembre.	Théâtres	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Frontières	Avec pays hors esp. Schengen : fermées jusqu'à nouvel ordre. Esp. Schengen : fermées jusqu'au 15 juin au moins. Travailleurs frontaliers autorisés.	Transports scolaires	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires.
Funéraire	Mise en bière immédiate et soins de conservations interdits pour les défunts atteints ou probablement atteints du covid-19.	Transports (locaux)	Poursuivis le 11 mai, mesures barrières obligatoires.
Grands événements	Plus de 5 000 personnes : interdits jusqu'en septembre.	Transports (Île-de-Fr.)	Poursuivis le 11 mai. Attestation obligatoire aux heures de pointe (motif professionnel ou impérieux).
Lacs	Fermeture de droit, mais ouverture possible par autorisation préfectorale sur demande du maire.	Transports (> 100 km)	Interdits hors du département sauf motif impérieux familial ou professionnel. Attestation obligatoire. Calcul à vol d'oiseau.
Lieux de culte	Déjà autorisés, sans cérémonie.	Universités	Fermées jusqu'en septembre.
Livraisons	Dépôt obligatoire du colis devant la porte, pas de recueil de signature.	Vacances d'été	Décisions pour le 2 juin.
Lycées	Restent fermés. Réouverture possible début juin dans les départements restés en vert pendant 3 semaines.	VTC	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Marchés	Ouverture de droit dès le 11 mai, possibilité d'interdiction par le maire ou le préfet.	Zoos (petits)	Restent fermés de droit, mais peuvent bénéficier d'une autorisation préfectorale après avis du maire.

Règles à respecter

Vous trouverez toutes les informations concernant les règles à respecter durant la période du déconfinement, ainsi que des informations pratiques sur les liens officiels suivants :

- site de la préfecture : <https://www.haut-rhin.gouv.fr>

- site du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

INFORMATIONS PRATIQUES

Impôts :

Suite au confinement, la direction des finances publiques a modifié les dates de déclaration des impôts.

Pour la déclaration en ligne :

Le service de déclaration en ligne sera ouvert à partir du **lundi 20 avril** et jusqu'au **jeudi 11 juin 2020**. Pour plus d'information :

www.impots.gouv.fr/



Passage de la balayeuse :

La balayeuse passera dans notre village **le mardi 9 juin 2020**. Merci de ne pas garer vos voitures sur la chaussée.

Enlèvement des encombrants :

La prochaine collecte d'encombrants en porte-à-porte, pour les personnes âgées ou handicapées ne pouvant se déplacer, aura lieu **le vendredi 29 mai 2020**.

Attention, les appareils électriques ainsi que les pneus ne sont pas collectés. Merci de sortir les objets la veille et de bien vouloir appeler en mairie pour vous faire connaître, au plus tard, le mardi 26 mai 2020 à 17h.

Tél. : 03 89 26 88 88



Nids de guêpes :

Rappel

Par décision du 9 novembre 2019, Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) des pompiers de Dietwiller, Landser et Schlierbach ne réalisera plus d'interventions sur les nids de guêpes et de frelons. Les particuliers devront désormais faire appel à des entreprises agréées.



Les fêtes du village :

Rappel

En raison de la situation sanitaire, toutes les manifestations sont actuellement annulées.

Prenons soin de nous pour nous retrouver tous en bonne forme !



Signalement sur internet :

- Signaler tout contenu ou comportement illicite sur internet.
- Les tentatives d'escroqueries par internet sont traitées sur ce site jusqu'à l'ouverture de THESEE.

www.internet-signalement.gouv.fr

Pré-plainte en ligne :

Déposer une plainte pour une atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un RDV est ensuite fixé avec l'utilisateur pour signer la plainte.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS :



Olivier **RENGGER** - 10 mars 2020 -

Marie-Thérèse **HOFF** - 19 avril 2020 -

N'oublions pas les bons gestes

Utilisons nos masques !



Mulhouse Alsace Agglomération a travaillé activement à la fabrication et à la livraison de 2 masques barrières pour tous les habitants du territoire.

La distribution de ces masques barrières, lavables et réutilisables, s'est effectuée en 2 temps, sur la place du village :

- Le 1er masque, distribué le samedi 16 mai, vous est offert par le département de m2a.

- Le 2nd masque, distribué le samedi 23 mai, vous est offert par la commune.

Au total, 560 000 masques sont ainsi distribués gratuitement aux habitants par les 39 communes du territoire.





#m2Asolidaire
Mulhouse Alsace Agglomération
Territoire en action
avec et pour ses communes

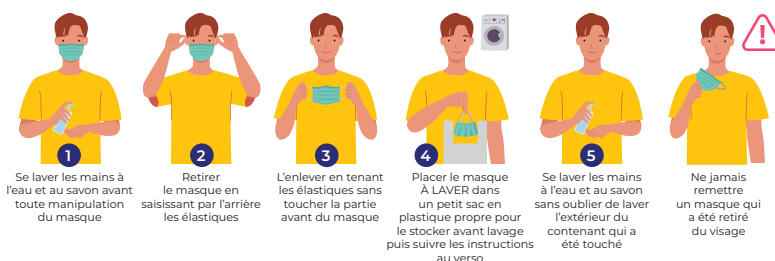
Masque barrière lavable et réutilisable - NOTICE -

Ce masque barrière est lavable et réutilisable jusqu'à 50 fois. Il constitue une alternative écologique au masque jetable. Ce masque est conçu pour diminuer le facteur de risque de transmission des agents infectieux (virus, grippe, Covid-19...). Ce masque filtrant de protection à visée collective apporte un complément de protection aux gestes barrières. La durée de son port doit être inférieure à 4 heures.

Comment mettre son masque ?



Comment retirer son masque ?



CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

QUELS SONT LES SIGNES ?

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

<p>STADE 1 Cas importés sur le territoire</p> <p>→ Objectif Freiner l'introduction du virus</p>	<p>➤</p> <p>STADE 2 Existence de cas groupés sur le territoire français</p> <p>→ Objectif Limiter la propagation du virus</p>	<p>➤</p> <p>STADE 3 Le virus circule sur tout le territoire</p> <p>→ Objectif Limiter les conséquences de la circulation du virus</p>	<p>➤</p> <p>STADE 4 Accompagnement du retour à la normale</p>
--	--	--	--

RECETTES

Recette énergétique

Barres de céréales à emmener en promenade

INGRÉDIENTS pour 6 personnes :

- 150 g de dattes dénoyautées
- 125 g d'amandes en poudre
- 100 g de cranberries séchées ou de raisins secs
- 1 cuillère à café de cannelle
- 4 cuillères à soupe de jus de pomme ou de jus d'orange
- sucre glace

PRÉPARATION :

1. Allumez le four sur th. 6/180°
2. Mettez tous les ingrédients dans le bol d'un robot (sauf le jus de pomme et le sucre glace) et mixez par à-coups jusqu'à obtenir un mélange grossier.
3. Ajoutez ensuite le jus de pomme en mixant, vous obtenez alors une pâte un peu collante.

4. Saupoudrez une feuille de papier sulfurisé de sucre glace, étalez le mélange en formant un rectangle, saupoudrez-le de sucre glace et faites cuire pendant 30mn.

5. Laissez refroidir et coupez en barres.

Source magazine ELLE à Table.



Recette fraîcheur

À vos fraises !

INGRÉDIENTS pour 4 personnes :

- 500 g de fraises
- Le jus d'1 orange
- 1 cuillère à soupe d'eau de fleur d'oranger
- Le jus d'1/2 citron
- 1 cuillère à café de miel d'oranger ou d'acacia (un miel doux) (plus ou moins selon vos goûts)
- Quelques feuilles de menthe

RÉALISATION :

Facile
10 minute
1 heure
1 h 10 min



PRÉPARATION :

1. Lavez, équeutez et coupez les fraises en deux.
2. Versez le jus d'orange, le jus du 1/2 citron et le reste des ingrédients.
3. Parsemez de quelques feuilles de menthe fraîche ciselées.
4. Mélangez le tout.
5. Réservez au réfrigérateur au moins une heure avant de servir afin de permettre aux fraises de dégorgier et de rendre assez de jus.
6. Décorez avec quelques feuilles de menthe fraîche.

REMERCIEMENTS



Pour certaines personnes, c'est évident !
Il faut de l'aide : elles n'ont pas le temps,
Mais se proposent et viennent contre tout vent.

**A vous, tous les coeurs généreux,
Un immense**

MERCI



Merci à nos enseignants et agents communaux qui s'investissent pleinement !

Grâce à eux, nous sommes une des rares communes à pouvoir accueillir les enfants des personnes prioritaires.

Merci à l'atelier des bénévoles pour la fabrication d'un 3ème masque !

